



PROJET PEDAGOGIQUE

**Accueil
Périscolaire
2016-2017**

Ecole privée Sainte Thérèse

SOMMAIRE

Introduction.....p.3

Présentation de l'école Sainte Thérèsep.4-5

Les objectifs pédagogiquesp.5

Les Ateliers Péri éducatifsp5-6

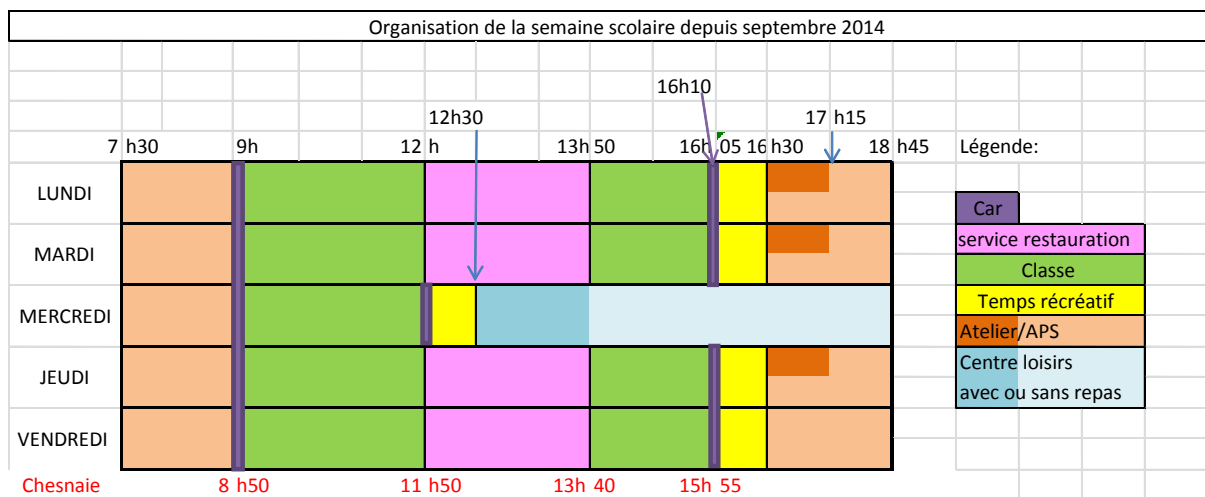
Introduction :

A Treillières, l'organisation mise en place pour les nouveaux rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre 2014, est le fruit de deux ans de concertation avec l'ensemble des acteurs du temps de l'enfant sur le territoire : les directeurs d'écoles, les représentants de parents d'élève, l'élú en charge de la vie scolaire, la responsable de la direction Famille Education Loisirs à laquelle est rattaché le service scolaire et périscolaire, lui-même représenté à chaque instance par la responsable, et les partenaires (CAF, inspection académique, conseil général, associations locales...).

Le comité de pilotage (COFIL : nom de cette instance) s'est réuni à raison de 6 fois depuis novembre 2013 pour organiser au mieux le temps de la semaine scolaire des enfants. Le travail de ce comité a permis l'élaboration d'un Projet Educatif de Territoire, validé par les institutions concernées (DDCS, CAF, Conseil Général, Education Nationale) le 13 juin 2014.

Il a paru évident, dès la phase de réflexion, pour le directeur de l'école primaire privée Sainte Thérèse de l'époque, de s'associer à cette nouvelle organisation au même titre que les écoles publiques de la commune.

La nouvelle organisation d'une semaine scolaire à Treillières depuis septembre 2014:



La municipalité a décidé de prendre en charge, pour l'école Sainte Thérèse, le temps supplémentaire tous les soirs de la semaine après la classe (16h05) et ce jusqu'à 17h15, heure à laquelle l'OGEC reprend la suite jusqu'à 18h45.

Pour assurer l'encadrement de ce temps sur l'école même, cette année, un animateur référent sur la semaine, a été recrutée par la ville. Les intervenants en Atelier Péri Educatif (APE) et trois ASEM de l'école qui interviennent sur ce temps sont pris en charge par la commune sous forme de convention.

PRESENTATION DE L'ECOLE SAINTE THERESE

1) Les effectifs

L'école Sainte Thérèse est une école primaire (maternelle + élémentaire).

Pour cette année scolaire 2016-2017, 344 élèves y sont scolarisés :

- 210 élémentaires répartis sur 8 classes

- 134 maternelles répartis sur 5 classes

Au total 12 classes de la petite section au CM2.

2) Les locaux

L'école est très spacieuse :

3 cours extérieures : 1 pour les élèves maternels (avec préau), une pour les élèves de CP-CE1 (avec un patio) et une pour les élèves du CE2 au CM2 (avec préau).

13 classes

Une salle de motricité

Une salle de théâtre (salle paroissiale)

Une bibliothèque

Deux salles périscolaires élémentaires

Une salle périscolaire maternelle

Au total 1200 m² de locaux et 2000 m² d'espace extérieur.

Il faut y rajouter la salle communale de restauration scolaire La Tortière (150m²), juxtaposée à l'école et dédiée aux élèves qui souhaitent prendre leur repas sur place. Le restaurant scolaire peut aussi utilisé pour y mener des ateliers péri-éducatifs sur le temps du soir.

3) L'équipe pédagogique intervenant dans l'établissement

L'équipe enseignante : 15 enseignants dont 2 directrices à temps partiel.

La secrétaire de direction : aide le directeur dans ses missions administratives

5 ASEM : elles accompagnent les enseignantes de classe maternelle sur la journée et interviennent sur les temps d'accueil du matin et du soir avant et après l'école. Elles interviennent aussi auprès des maternels au moment du repas.

L'équipe de restauration communale : elle intervient sur le temps du repas (préparation, service au self).

Un animateur municipal intervient sur le temps méridien pour gérer le flux des enfants dans la restauration et les pointer pour la facturation. Il intervient également tous les soirs entre 16h et 17h30 en complément des intervenants des Ateliers péri-éducatifs pour gérer l'organisation de ce temps (attribution des espaces, renseignements aux familles, inscriptions des enfants en ateliers, pointage des enfants pour la facturation...). il est employé par la mairie de Treillières et dépend du service scolaire et périscolaire lui-même rattaché à la direction Famille Education Loisirs.

Les intervenants en Atelier Péri Educatif (APE) sont des prestataires auto entrepreneurs ou conventionnés avec la mairie par le biais de leur association, ils proposent les lundis, mardis et

jeudis soirs, des ateliers péri-éducatifs qui ont pour but de divertir et de faire découvrir de nouvelles pratiques aux enfants.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Ce projet pédagogique est réalisé pour que soient définis des objectifs sur le temps 16h05-17h15, temps géré par la municipalité et auquel, l'équipe d'animation et les intervenants APE devront répondre par le biais de leurs activités et de leur organisation sur le terrain. Il est en adéquation avec le fonctionnement de l'école ainsi que son règlement intérieur.

1) Laisser le libre choix aux enfants

Moyens utilisés :

- L'inscription aux ateliers pour les élémentaires se fait sur la base du volontariat
- Laisser le choix, chaque soir, aux enfants de maternelle entre un atelier spécifique et les jeux libres dans la salle périscolaire.

2) Initier à de nouvelles pratiques, nouveaux sports

Moyens utilisés :

- Offrir un choix varié en termes d'ateliers
- Privilégier lors des inscriptions les enfants non licenciés dans l'activité proposée (ex : hand, basket...)
- mener l'atelier de façon ludique en minimisant l'aspect compétitif et/ou l'intérêt d'un résultat final.

3) Veiller à la sécurité physique et affective des enfants

Moyens utilisés :

- bien définir et expliquer aux enfants les droits et les limites dans lesquels ils peuvent pratiquer un atelier
- être à l'écoute d'un mal être d'un enfant et agir en conséquence
- mise à disposition de trousse de secours.

LES ATELIERS PERI-EDUCATIFS (APE)

Les ateliers sont mis en place jusqu'à 17h15. Ensuite, les enfants sont reconduits vers l'accueil périscolaire (géré par l'OGEC après 17h15).

Depuis la rentrée septembre 2015, les APE encadrés par des intervenants extérieurs sont principalement en direction des élémentaires. Les maternels, sont encadrés par 2 ASEM de l'école et l'animateur municipal qui proposent tous les soirs des jeux sportifs, des activités manuelles et des jeux libres (jeux de société, jeux d'imitation etc.)

Les APE élémentaires

2 ateliers péri-éducatifs sont proposés les lundis, mardis, jeudis aux enfants d'élémentaire soit 6 ateliers différents proposés sur la semaine. Le nombre de places par atelier est de 18. Pour chaque cycle, 2 semaines sont dédiés à la sensibilisation auprès des enfants de manière à ce qu'ils s'inscrivent en connaissance de cause et s'engage sur les 10 séances suivantes du cycle, ceci pour permettre une évolution, une progression au fil des séances. Si le nombre d'enfants intéressés est supérieur à 18, les enfants supplémentaires sont prioritaires sur le cycle suivant. A chaque cycle, les APE changent de jour pour permettre à tous les enfants de découvrir tous les ateliers sur l'année.

Cette année, les enfants peuvent participer aux ateliers suivants :

- ART DU CIRQUE
- LES P'TITS REPORTERS
- ATELIER CREATIF
- BASKET
- PERCUSSION CORPORELLE
- HAND
- HIP HOP

CONCLUSION

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le temps périscolaire pour les enfants a augmenté. Il est important que ce temps soit bien encadré, dans le respect des objectifs pédagogiques de ce projet afin de proposer un service de qualité aux familles et qui réponde au mieux aux besoins des enfants.